

Province de Québec
MRC de l'Érable
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND

RÈGLEMENT no 2021-220

Règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats
no 2017-165 de la Municipalité de Saint-Ferdinand

Attendu que le Conseil juge à propos et dans l'intérêt de la municipalité de modifier le règlement sur les permis et certificats no 2017-165 de la Municipalité de Saint-Ferdinand afin de corriger une erreur inscrite à l'article 5.11.2, alinéa C.

Attendu qu'un avis de motion a été donné par Suzanne Aubre à la séance du 8 février 2021;

Attendu qu'un projet de règlement a été déposé le 8 février 2021;

Attendu que la consultation publique sur le 1^{er} projet de règlement a été remplacée par une consultation écrite en raison de la pandémie de la COVID-19;

En conséquence, il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu à l'unanimité qu'il soit fait et statué le présent règlement ainsi qu'il suit, à savoir :

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

L'alinéa C de l'article 5.11.2 intitulé « Demande » est modifié en remplaçant les mots « la disposition de l'article 18.8.3.1 » par les mots « la disposition de l'article 18.9.3.1 ».

Article 3

Le présent règlement abroge et modifie toutes dispositions de règlements antérieurs incompatibles avec les dispositions des présentes.

Article 4

Le présent règlement entre en vigueur suivant les dispositions de la loi.

ADOPTÉ À SAINT-FERDINAND, ce 3 mai 2021

Maire

Secrétaire-trésorière

Avis de motion : 8 février 2021
1^{er} projet : 8 février 2021
2^e projet : 6 avril 2021
Adoption : 3 mai 2021
Publication : 14 mai 2021